

Régie de l'Énergie

SANS PRÉJUDICES

Par courriel

À qui de droit,

La présente lettre a pour but d'exprimer mon expérience dans le dossier des compteurs émetteurs.

Quelques semaines avant l'installation des compteurs émetteurs dans mon quartier, j'ai contacté Hydro-Québec pour leur signifier que je refusais qu'on m'installe ce type de compteurs et que je refusais également les frais associés à cette démarche. La personne au bout du fil m'a répondu que je ne pouvais le faire sans payer des frais, ce à quoi j'ai tenté de répondre en argumentant sur les risques associés aux émissions des compteurs. J'ai tenté de faire valoir que des études sérieuses prouvées par des spécialistes indépendants avaient démontrées que ces émissions étaient considérées comme dangereuses pour la santé humaine.

Malheureusement, la société d'État ne respectera sûrement pas mes droits et attendra mon absence comme cela a été ailleurs pour de nombreux citoyens, en contrevenant elle-même à sa politique disant que le citoyen est le gardien de son compteur et des employés viendront installer ledit compteur émetteur. J'ai encore mon compteur mécanique mais pour combien de temps. Je ne veux pas de ce nouveau compteur BIG BROTHERS qui surveillera ma maison. Pire, des compteurs électro polluants sont désormais installés près mon immeuble il va sans dire que c'était une bataille telle David contre Goliath. Hydro-Québec certains de mes voisins ne décolère pas, ceux-ci ayant été installé à leurs insu. Plusieurs de mes voisins étaient également du même avis que moi. Je ne sais pas. Toujours est-il que j'ai le sentiment d'être lésée dans mes droits et que ma santé, mon bien le plus précieux, sera maintenant l'objet d'attaques pulsées par émissions multipliées par le compte de plusieurs dans l'environnement. Ma santé et celles des autres individus à qui ont imposés ces compteurs sont maintenant électro-polluées afin de servir des intérêts financiers. Comment se fait-il qu'on en soit rendu là? Pourtant, les études sont claires et éloquents. Attaques aux systèmes immunitaire et nerveux, sièges de notre vitalité énergétique. Tristement, les gens moins éduqués et fortunés ne sont pas aux faits de ces études et n'oseront, pour la plupart, se battre pour que leurs droits physiques, psychiques, intellectuels et financiers soient respectés. Je constate que nos gouvernements et que leurs aspirants ont un mépris pour notre société. Droits bafoués, imposition d'un montant faramineux en cas de refus et santé mise à l'épreuve. Il

semblerait que les mots justice, démocratie, consultation et respect des droits acquis aient complètement mis au rancart. Ce ne sont pas des valeurs que je désire prôner, ni des directions pour lesquelles je donne mon assentiment, bien inversement. Ce qui m'horripile davantage, c'est que nous avons à faire avec une société d'État, laquelle a le monopole en matière d'électricité domestique.

Au fil des semaines à la suite de l'installation de ces polluants, certains de mes enfants chez qui ces compteurs ont été installés, je suis en mesure de vous faire part de divers nouveaux symptômes ayant entachés leur santé ainsi que celle de leur famille. Loin d'être le fruit du hasard, je peux mentionner des maux de tête, de la nervosité, un manque de sommeil profond et réparateur, poussée d'eczéma, et j'en passe.

En écrivant cette courte lettre, j'espère avoir bien fait comprendre que j'étais contre la démarche entreprise par nos dirigeants et Hydro-Québec. Je demande à mon tour non seulement la cessation de l'installation des compteurs-émetteurs dits "intelligents" et exige que nos anciens compteurs mécaniques soient remis en place pour le bien-être commun.

Puisse cette question faire l'objet d'un débat politique au terme des présentes élections.

--

Cordialement,

Lucie Bertrand

1202 Cartier
Longueuil Québec
J4K 4C9
450-651-6286